

Wilaya de Tissemsilt

Daira de Lardjem

Commune de Tamellahet

N.I.F: 098438195081018

N° :02/ 2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément les articles 51, 52,53 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
 - Conformément du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public la Commune de Tamellahat porte à la Connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres Avec Exigence De Capacités Minimales N°:07/ 2025 publiée aux journaux Quotidiens (أفريكا نيوز , EL LIKA) en date du: 29-12- 2025 et les journaux électroniques (خبر برس - EL HIRAK EL IKHBARI) en date du: 29-12- 2025
 - Vu le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres N°: 02/2026 en date du 22-01-2026
- Attribué provisoirement les opérations aux entreprises, suivant le tableau ci – dessous :

N°	Objet de L'opération	Enterprise	NIF	Montant	Montant Corrigé	Note d'offre technique	Délai	Observation
01	Aménagement Et Revêtement Des Brettèles Au Douar Chakranate Sur 1600 ML	EURL ENERBATI	002038070256517	19 357 730.00	//	79.5	05 Mois	offre la moins disante

Pour les autres soumissionnaires Le service contractant est tenu d'inviter, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jour à compter du premier jour de la publication de L'attribution provisoire a prendre connaissance des résultats détaillés de L'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Un délai de (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation a compter de la date de la parution du présent avis dans la presse nationale.

Tamellahat ,le :
Le président D'A.P.C